

## CONFÉRENCE PAR JULIE LE GAC : « COMBATTANTS COLONIAUX PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE (1939-1945) »

MERCREDI 17 AVRIL 2019 À 18H30 EN PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177 avenue Joliot-Curie, 92000 Nanterre



*Julie Le Gac*

Maîtresse de conférences au sein du département Histoire de l'université Paris-Nanterre, Julie Le Gac interviendra dans le cadre des « Rendez-Vous du Mont-Valérien » le 17 avril à la préfecture des Hauts-de-Seine.

Deuxième conférence de cette édition 2019, son intervention portera sur les « Combattants coloniaux pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) ».

**« Sans l'Empire, la France ne serait qu'un pays libéré ; grâce à son empire, la France est un pays vainqueur »**

*Gaston Monnerville, président de la commission de la France d'outre-mer, 25 mai 1945*

Déconstruire les représentations, contextualiser et objectiver, voilà l'exercice que Julie Le Gac va mener lors de cette prochaine conférence sur la thématique des « combattants coloniaux » et leurs mobilisations pendant la Seconde Guerre mondiale. L'historienne et auteure de l'ouvrage pionnier sur le sujet « Vaincre sans gloire, le corps expéditionnaire français en Italie (novembre 1942-1944) » abordera à la fois la mobilisation des populations issues de l'empire colonial français dès 1939, le massacre des soldats noirs par les troupes allemandes en 1940, le cas des prisonniers de guerre. Son intervention sera complétée par l'explication des représentations existantes autour de la contribution des soldats coloniaux pour la libération de l'Europe.

Pan de notre histoire méconnu et pourtant essentiel, la mobilisation des troupes coloniales est un thème qui doit être abordé avec finesse et honnêteté. En cela, Julie Le Gac, questionnera ce sujet majeur, en s'appuyant sur un travail d'archives poussé, afin de mettre en lumière les parcours des combattants coloniaux mobilisés pendant la Seconde Guerre mon-



mémoire et solidarité

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

05/03/2019

diale, dont il est, encore aujourd'hui, nécessaire de comprendre la complexité et l'importance.

« Les rendez-vous du Mont-Valérien » sont organisés par le Mémorial du Mont-Valérien (Haut lieu de la mémoire nationale du ministère des Armées), la Préfecture des Hauts-de-Seine, avec le soutien de l'Éducation Nationale.

L'entrée aux conférences est gratuite. L'inscription auprès de la préfecture des Hauts-de-Seine est nécessaire ([reservation@mont-valerien.fr](mailto:reservation@mont-valerien.fr))

## Contact presse :

**Rachel Guerroumi**, chargée de la communication des Hauts lieux de la mémoire nationale d'Île-de-France

[communication@mont-valerien.fr](mailto:communication@mont-valerien.fr), 06 01 77 02 03

## À propos des Hauts lieux de la mémoire nationale du ministère des Armées

Le Mémorial du Mont-Valérien est l'un des 9 Hauts lieux de la mémoire nationale. Propriété de l'État, ils sont placés sous la responsabilité du ministère des Armées. Ils relèvent de la Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA). La gestion de ces sites a été confiée à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG). Ces sites perpétuent la mémoire des conflits contemporains, depuis 1870 jusqu'à nos jours. Chaque haut lieu est emblématique d'un aspect de ces conflits. Tous marquent la volonté de l'État d'honorer ceux qui ont combattu pour la France ou qui ont été victimes des conflits dans lesquels elle a été engagée. Ils donnent ainsi à voir et à comprendre l'engagement et les sacrifices consentis par les générations passées pour la défense de notre pays. Vecteurs de transmission des valeurs de la République, notamment auprès des jeunes générations, ils contribuent à renforcer le civisme et le lien armée-Nation.

## À propos de l'ONACVG

Créé en 1916 dans la tourmente de la Première Guerre mondiale, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre est un établissement public, sous tutelle du ministère des Armées, chargé de préserver les intérêts matériels et moraux de ses ressortissants : anciens combattants, invalides et blessés de guerre, veuves de guerre, pupilles de la Nation, victimes de guerre et plus récemment, d'actes terroristes.

Pour s'adapter au contexte économique et social du pays, l'ONACVG a vu ses missions évoluer au fil du temps. À la reconnaissance et la réparation est venu s'ajouter, depuis les années 80, un travail de mémoire effectué en liaison étroite avec les enseignants et le monde associatif avec comme point d'appui les neuf hauts lieux de mémoire gérés par l'ONACVG depuis 2011. Indissociable de l'Office, l'Œuvre Nationale du Bleu de France (ONBF), fidèle à sa vocation de soutien aux victimes des conflits du XXe siècle, permet aujourd'hui à chaque citoyen de contribuer à l'entraide entre les générations, une manière de préparer un avenir solidaire pour tous.



OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE  
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

129, rue de Grenelle - Escalier B • CS70780 • 75700 PARIS CEDEX 07  
T/ 01 44 42 30 01 • @/ communication@onacvg.fr • / www.onac-vg.fr



facebook onacvg